

PLUi de Blaye : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 19 décembre 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Blaye (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 17 décembre 2025. Il délimite 72 zones, dont 31 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 19 décembre 2025.

- Le PLUi de Blaye s'applique dans sa version du 17 décembre 2025 ; nous publions 19 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 72 zones : 31 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 13 agricoles (A) et 26 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Blaye occupe le rang 127 par le nombre de zones délimitées : 17 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 137 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Blaye depuis 2013, pour 410 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	72 zones
Zones urbaines (U)	31 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	13 zones
Zones naturelles (N)	26 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DE BLAYE
Version du	17 décembre 2025
Partition GPU	DU_200023794
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200023794/0a77ea6e9cf01e7006cfb9dcbea7aa28/200023794_reglement_20251217.pdf
Règles extraites	19 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Blaye

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	14 avril 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	14 mai 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/blaye-33058>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Blaye : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Motivation de la décision

L'arrêté sur Légifrance

Risques majeurs recensés

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

La hauteur maximale du cours d'eau lors de l'évènement présente une période de retour supérieure à 10 ans

3305876314
Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Risque industriel, Nucléaire

9 février 2026

Inondations et/ou Coulées de Boue

2 plans

Inondation, Mouvement de terrain

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

Le site patrimonial remarquable de Blaye

Sites patrimoniaux remarquables

Plan de gestion en vigueur

Première protection créée le

Plan en vigueur du

1 site

AVAP

27 juin 2017

27 juin 2017

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UXc, UXia, UXil, UXm, Uaa, Uad, Ub1, Ub2, Ue, Uh1, Ua, Ue, AUh

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

33058

33390

CC de Blaye

Gironde

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

72 zones

72 zones

72 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Martin-Lacaussade (2,2 km)

Saint-Genès-de-Blaye (3,7 km)

Cars (4,0 km)

Plassac (4,6 km)

Fours (5,3 km)

Villeneuve (6,1 km)

43 zones

26 zones

61 zones

44 zones

29 zones

12 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN - ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/blade-33058>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Blaye : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Saint-Paul (6,3 km)	51 zones
Saint-Ciers-de-Canesse (6,9 km)	23 zones
Berson (7,1 km)	87 zones
Gauriac (8,3 km)	34 zones
Comps (9,2 km)	25 zones
Samonac (10,0 km)	35 zones
Campugnan (10,2 km)	38 zones
Saint-Girons-d'Aiguevives (10,3 km)	47 zones
Générac (10,6 km)	35 zones
Bayon-sur-Gironde (10,9 km)	26 zones
Saint-Seurin-de-Bourg (11,1 km)	12 zones
Saint-Christoly-de-Blaye (13,5 km)	117 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/blaye-33058>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.